



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

statistiques

Question écrite n° 107881

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le nombre de nos compatriotes retenus prisonniers à l'étrangers. En effet, la longue captivité d'Ingrid Betancourt et celle plus récente du jeune caporal franco-israélien Guilad Shalit viennent rappeler qu'à travers le monde nos compatriotes sont parfois retenus contre leur gré, soumis aux aléas des événements dramatiques, dus souvent à des affrontements civils ou à des conflits localisés dans certaines parties du monde comme le Proche-Orient. L'opinion publique française se doit de connaître l'ampleur du phénomène, notamment pour mieux apprécier la dangerosité de certains secteurs de destination délicate. Il lui demande donc de lui préciser ces chiffres et ces localisations.

Texte de la réponse

À ce jour, plusieurs Français sont encore retenus à travers le monde et, en particulier, Ingrid Betancourt depuis le 23 février 2002 par les FARC en Colombie. Pour sa part, le caporal franco-israélien Guilat Shalit a été enlevé par des Palestiniens depuis le 25 juin 2006. Récemment en septembre dernier, 4 touristes français ont aussi été enlevés et retenus en otage au Yémen. Ils ont été libérés au bout de quinze jours. En 2006, sauf nouveau cas d'ici la fin de l'année, le ministère des affaires étrangères se sera mobilisé activement pour dix de nos compatriotes victimes d'enlèvements au Moyen-Orient, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes et en Afrique. Afin d'améliorer ses capacités de réaction, le ministère des affaires étrangères a proposé aux ministères de la défense, de l'intérieur et de la santé de formaliser l'assistance qu'ils apportent à nos ambassades en cas de prises d'otages criminelles, les plus importantes en nombre. Des négociateurs et des médecins seraient mis à disposition du ministère des affaires étrangères. Ils permettraient de conseiller l'ambassadeur depuis Paris, de soutenir, notamment sur le plan psychologique, les familles restées en France et enfin, après avoir été dans certains cas transférés sur place, d'assister directement le chef de poste. Le site conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères s'efforce de répertorier toutes les zones susceptibles d'être le théâtre de telles agressions, et émet des avertissements. Dans le cas des otages au Yémen, la route entre Moukalla et Aden, lieu de l'enlèvement, était ainsi formellement déconseillée. Les agences de voyage sont bien évidemment invitées à respecter scrupuleusement les conseils donnés par ce site et le ministère coopère très étroitement avec le ministère du tourisme dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107881

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10945

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13231